

**Message à tous les éleveurs et intervenants du secteur porcin du Québec**

**MISE À JOUR SUR L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION CONCERNANT  
LA DIARRHÉE ÉPIDÉMIQUE PORCINE (DEP)**

**Regain de statut négatif de deux sites d'engraissement**

Les deux sites d'engraissement déclarés infectés à la DEP les 18 et 19 mars dernier dans la région de Thetford Mines viennent de compléter le processus de regain de statut négatif. Par conséquent, l'autoquarantaine et les mesures de biosécurité rehaussée à ces sites sont levées en date de ce jour. Les intervenants à ces sites en seront informés par l'EQSP.

Ces deux sites étaient en lien épidémiologique avec un site de pouponnière du même réseau de production dans la MRC du Haut-Saint-François en Estrie dont le regain de statut négatif a été annoncé le 10 juillet dernier. Ceci complète donc le processus d'éradication de la maladie dans ce réseau de production.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution des 4 derniers cas de DEP encore présents au Québec.

**Mesures de biosécurité**

**Pour éviter l'introduction de la maladie au Québec, mettre en application les mesures préconisées dans les fiches de biosécurité sur la DEP à l'intention des éleveurs, des abattoirs et des transporteurs et centres de rassemblement accessibles à [www.accesporcqc.ca](http://www.accesporcqc.ca) via la section « Publications », « Santé, qualité et traçabilité », « Santé et biosécurité », puis « DEP ».**